

J.F. NIERMEYER, *Mediae Latinitatis Lexicon Minus*. Lexique latin médiéval - français/anglais. Leiden, E. J. Brill (Fasciculus 9 : *pascuaticus-prosecutor*, 1962 ; Fasc. 10 : *prosedere-sequipeda*, 1963 ; Fasc. 11 : *sera-vaccaricius*, 1964).

Le recenseur d'un ouvrage comme celui-ci est partagé entre deux sentiments contradictoires : la satisfaction de collaborer, si modestement que ce soit, à la quête inlassablement poursuivie par M. Niermeyer de mots et de sens nouveaux dans le domaine encore trop peu exploré qu'est la latinité médiévale ; la crainte, d'autre part, que ces observations ne soient considérées comme des critiques, d'autant plus imméritées que, sans le patient labeur de M. Niermeyer, l'occasion de les porter à la connaissance du public savant ne se serait sans doute pas présentée avant longtemps. C'est donc dans cet esprit que nous demandons d'accueillir ces notes de lecture qui font suite à celles dont les huit fascicules précédents du *Lexicon Minus* ont antérieurement fait l'objet (cf *Le Moyen Age*, 1956, n° 1-2, pp. 241-245 ; 1959, n° 3, pp. 411-415 ; 1961, n° 4, pp. 610-614).

Ne nous arrêtons pas à certaines traductions où le terme latin est rendu par son équivalent français, sans doute, mais au prix d'un anachronisme quelque peu gênant. Ainsi en est-il de *palta* et de *tabarda*, « redingote » ; de *superpellicium*, « pardessus ». Ailleurs, était-il vraiment nécessaire de recourir à cette singulière alliance de mots « sorcier-miroitier » (c'est-à-dire adepte de la catoptromancie) pour rendre *specularius*, terme vraisemblablement fort rare, et d'ailleurs suffisamment éclairé par le passage du *Polycraticus* (I, XII) où Jean de Salisbury énumère les différentes méthodes de divination ?

S. v. *patella*, ajouter le sens de « vanne » qu'il a dans un texte cité à l'article *meta*, 12, du NOVUM GLOSSARIUM : *ad molendinum nostrum iuxta aqueductum meta quedam, que vulgo patella vocatur, posita est* (*Cartul. Paris*, I, p. 317, a. 1148-1154).

S. v. *patibulum* 3, le sens de « potence » est trop restreint. C'est, plus généralement, l'instrument de supplice sur lequel le condamné subit sa peine. Dans ce passage de Galbert de Bruges (c. 57), ce sera un pilori : *In quo patibulo brachia in crucem extensa et manus insertae sunt, et caput transjectum per foramen ejusdem patibuli*.

S. v. *pessulum*, on ajoutera le sens de « bonde » ou « bondon » qu'on lui trouve dans un récit du *Chronicon ex Chronicis* de Florence de Worcester. Faute d'avoir pu recourir à l'édition de Thorpe (II, p. 102), nous citons le passage d'après l'excellent *Primer of Medieval Latin* de Charles H. Beeson (p. 238, ll. 18-20) : ... *repperit unam de cupis ... usque ad foramen obicis, qui usitato nomine spina seu pessulum dicitur, evacuatum ...*

Pira ; *pirius* : on les cherche vainement. Il faut descendre — ou remonter — jusqu'à *pirgius* pour trouver un renvoi à *pergus*. M. Vannérus (*Les termes Pire et Pige en Belgique et dans les pays voisins*, *Bull. de la Com. royale de Toponymie et de Dialectologie*, t. XVII, 1943, pp. 19-65) expliquait d'ailleurs le terme par * *petreum* = chemin empierré, plutôt que par *pergere* : cf ce texte de Lambert d'Ardres, XCIX : ... *ubi nunc, sulcante aratro, reperitur pira sive via dura et lapidea, a marisco in silvam calcata*. (Ap. MORTET, *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture*, p. 181).

S. v. *planctus*, on s'étonne de ne pas trouver l'acception de « poème consacré à la déploration d'un prince ou d'un héros défunt » : cf *Planctus de Obitu Karoli*.

Plantatio aurait mérité d'être retenu en raison de son emploi fréquent pour désigner une fondation religieuse, et spécialement, quand le mot est accompagné de l'adjectif *novella*, une fondation récente. Les six chartes inédites de l'abbaye cistercienne de Vivegnis-lez-Liège, que vient de publier M. van der Made, nous en offrent un exemple datant de 1235, où l'on notera par surcroît la redondance *plantationis ... plantavit* : *Notum facio ... quod eleemosinae, libertati et donationi omnium bonorum quas pater meus concessit conventui plantationis novellae quam ipse plantavit in loco qui dicitur vinea Dominae Nostrae consensum praebeo ...* (B.I.A.L., t. LXXVII, 1964, p. 167).

Pontaticus, 2 : on supprimera le sens de « pont », dont on n'a jamais relevé, semble-t-il, que cet unique exemple, au v. 462 de l'*Ecbasis captivi* ; à la suite de Grimm, les autres éditeurs du poème, et tout récemment encore MM. Edwin H. Zeydel et W. Trillitzsch, ont cependant adopté cette interprétation. Sans doute leur a-t-il paru inadmissible qu'un péage, qu'il soit établi à l'entrée d'un pont ou sur le rivage où l'on échouait les barques (cf *ripaticum*,

v. 461), puisse provoquer chez un voyageur un sentiment d'admiration. Mais le renard dont il est ici question n'est pas un touriste moderne en contemplation devant des sites fameux ! C'est un pèlerin qui a peiné jour après jour sur une route interminable, et pour qui l'humble édifice où l'on percevait le péage représentait l'entrée dans un pays nouveau ; n'était-ce pas pour lui un motif d'émerveillement que d'avoir accompli une étape de plus vers le but lointain qu'il s'était assigné ?

Processio : aux acceptions liturgiques et juridiques dont on trouvera ici des exemples, il conviendrait d'ajouter celle de « germination » : *Sed vernalis temporis temperies gratiosa, et seminum ut videtur pulchra processio, fit expectantibus non minima consolatio.* (SIG. GEMBL. *Continuatio Aquicinctina*, ap. Migne, P.L., 160, 340 D.).

Propositum : bien que gardant toujours son sens fondamental de « propos, détermination », il est devenu le « mot traditionnel et en quelque sorte requis pour désigner le vœu de chasteté d'une nouvelle moniale » (cf A. CHAVASSE, *Le Sacramentaire gélasien*, p. 446) ; il n'était pas inutile de le rappeler pour déceler l'intention parodique du *Meum est propositum/In taberna mori* de la fameuse Confession de Golias.

Ripaticus : le dernier exemple du § 2 devrait être reporté au § 1 ; nous nous sommes expliqués à ce sujet ci-dessus, s. v. *pontaticus*, ainsi que dans le compte rendu de l'édition E.H. Zeydel de l'*Ecbasis* que l'on a pu lire ici-même, t. LXXI, 1965, pp. 589-590.

Saltus : le sens d'enjambée, mesure linéaire, est illustré par un exemple que l'on a déjà rencontré s. v. *dexter* ; nous l'avons discuté ici-même (t. LXV, 1959, p. 414) et, moins sommairement dans un article intitulé *Dexter et Dextri* (*A.L.M.A.*, t. XXVIII, 1958, pp. 161-164). Le texte, reconstitué à l'aide des données de deux groupes de copies, n'est malheureusement pas très clair ; il nous paraissait que *dexter* y gardait le sens de « mesure de longueur », dont M. Niermeyer a relevé plusieurs exemples, et *saltus* son sens classique de « forêt ». On peut admettre néanmoins que ç'ait été en mesurant grossièrement, à grandes enjambées (*saltibus*) les *milia dextrorum* concédés par Sigebert III, qu'on a établi les limites du domaine des deux abbayes de Stavelot-

Malmedy ; mais cette spécification est bien moins plausible, on en conviendra, dans la charte de 670 par laquelle Childéric II restreint notablement l'étendue des terres octroyées à saint Remacle par son prédécesseur.

Scriniarius : Du Cange distinguait un *scrinarius*, qu'il définit « *scriniorum vel arcarum opifex* » et un *scriniarius*, avec les acceptions relevées par M. Niermeyer ; il ajoute néanmoins : *Scriniarius, ut scriniarius*. La réciproque, vu les flottements de l'orthographe au moyen âge, ne serait-elle pas également vraie ? Ajoutons que dans le *Memoriaal van Jehan Makiel* (1270-1275) édité par M. J. BUNTINX en 1944 (Bruxelles, Commission royale d'Histoire, série in-8°), qui est l'état des dépenses faites par le comte de Flandre Gui de Dampierre et sa suite lors de la huitième croisade et après son retour de Tunis, on relève (p. 65) la graphie *scrignarius* ; le sens est celui de « fabricant de coffres, ébéniste ».

Scriptorium 2 est défini fort justement comme la « salle des travaux d'écriture dans un monastère ». Bien malencontreusement, ce sens est contredit par l'exemple qui suit immédiatement : *Scriptoria non in monasterio tantum, sed in diversis locis studebat*, d'où il ressort que les monastères n'avaient pas le monopole des *scriptoria* ! A moins qu'on ne doive donner ici à ce mot le sens de « travaux d'écriture » ???

Spina fait l'objet d'une simple référence, sans citation. Nous renvoyons au texte de Florence de Worcester cité ci-dessus s. v. *pessulum*, où le mot est accompagné de sa définition.

Stauroforia : plutôt que celui de « croix processionnelle », l'étymologie suggère le sens de « cérémonie religieuse rassemblant de nombreuses croix processionnelles ».

Sustentaculum 2 : sans doute le mot a-t-il été employé au sens de « béquille » pour apaiser, dirait-on, les scrupules d'écrivains qui se voyaient contraints de recourir à des vulgarismes tels que *crocia*, *crucicula*. Si Walahfrid Strabo (*De Cultura hortorum*, v. 113) l'appose à *furcas*, c'est pour orienter ses lecteurs parmi les multiples acceptions de ce mot. Chez Galbert de Bruges, ce sera la pièce de bois qui, dans un pilori, était destinée à soutenir les pieds du condamné et à l'empêcher de mourir par strangulation. Mais ici encore, ce n'est évidemment pas le terme propre, que Galbert ignorait sans doute, ou qui s'était montré rebelle à toute ten-

tative de latinisation : *nec in eo instrumenti adminiculo, quo pedum articulis se sustentabat, sinebant diutius sustentari, sed propulso eo a sustentaculo, suspendium et vitae dispendia sub acerrimae mortis tenebris inferebant* (c. 57 ; éd. Pirenne, p. 93).

Comme dans nos précédentes recensions, nous nous permettrons enfin de proposer quelques *addenda* qu'on voudra bien insérer à leurs places respectives.

S. v. *communitas*, ajouter l'acception d'« étendard de la commune » : ... *quod Liliardi ... communitatem subpeditassent et signa regia elevassent*. (*Annales Gandenses*, anno 1302, éd. Fr. Funck-Brentano, p. 23).

Gloria : du fait qu'on le trouve employé au pluriel, et dans le sens concret de « louanges », cet emploi n'aurait-il pas mérité d'être relevé ? *Infinitas cuncti glorias in sublime Deo tulerunt*. (GUIBERT DE NOGENT, *de Vita sua*, III, XII, éd. Bourgin, p. 190).

S. v. *incendium*, ajouter le sens de « bûcher », de « mise à mort par le feu » : *quidam clericus et soror ejus ob reatum homicidii, incendio sunt adjudicati*. (SIG. GEMBL. *Continuatio Aquicinctina*, ap. Migne, P.L., 160, 337 D.).

Mandatum : de « lavement rituel des pieds » tel qu'il est pratiqué dans la liturgie du Jeudi saint, le sens s'est étendu aux soins de toilette qui concernent simplement la propreté corporelle : *quarta (sc. cuppa) ad hoc solum ut aqua calida in ea mittatur ad mandatum, et ad rasuram*. (UDALRICI *Consuetudines Cluniacenses*, II, XXXVI, ap. Migne, P.L., 149, col. 729).

Muliercula, enfin, n'aurait-il pas mérité un article, pour son acception de « femme d'humble condition », d'abord, qu'on relève assez fréquemment, qu'il s'agisse de citadines : ... *unus quorum in labendo precipitatus Giselbertus miles expiravit ; quem cum mulierculae traxissent in domum et exequias sibi* prepararent* (GALBERT DE BRUGES, c. 41, éd. Pirenne, p. 67) ou de villageoises : ... *statim omnes mulierculae cum pueris suis et infantibus ... ad hospitium meum ululantes confugerunt, porcellos gallinasque suas ... secum trahentes* (RAOUL DE SAINT-TROND, *Gesta abbatum Trudonensium*, VII)

* Ne faudrait-il pas lire *ibi* ?

mais aussi pour celle, beaucoup moins commune, semble-t-il, et qui mérite davantage l'attention, de « guérisseuse, rebouteuse » (cf l'expression « remède de bonne-femme ») : *Qui, primordio sue invaletudinis, amplius justo anilibus creduli fabulis, ... falsis muliercularum carminibus sese decipi pertulerunt ...* (RAOUL LE TOURTIER, *Miracula S. Benedicti*, XLVIII, ap. Migne, P.L., 160, 1235 A.).

M. HÉLIN.

H. PIRENNE, *Histoire économique et sociale du moyen âge*, éd. revue p. H. VAN WERVEKE, Paris, Presses Universitaires de France, 1963, 1 vol., in-8°, XI-223 p. Prix : 14 fr. Fr.

C'est une initiative vraiment louable qu'ont prise les Presses Universitaires de France en rééditant sous forme de volume, les chapitres consacrés, voici trente ans, au mouvement économique et social par Henri Pirenne pour le tome VIII de l'*Histoire du Moyen Age* de Gustave Glotz. On sait qu'entretiens cette synthèse brillante avait fait l'objet de plusieurs traductions et même d'une réimpression en français (1951). Il est toujours bon de mettre à la disposition des chercheurs, mais aussi des étudiants et, d'une façon plus générale, d'un public vraiment cultivé, une fresque aussi nette, aussi vigoureusement brossée, aussi « vivante » que celle-là. En fin de compte, le goût de l'histoire véritable en bénéficie largement.

Par les soins de H. Van Werveke, professeur à l'Université de Gand et ancien élève de Pirenne, à qui A.E. Verhulst a apporté, en matière d'histoire agraire, sa compétente collaboration, le présent volume a été doté d'une copieuse annexe bibliographique et critique. Elle lui confère une valeur supplémentaire ; non content en effet de revoir le texte original de très près, M. Van Werveke s'est efforcé de repenser les problèmes qui y étaient abordés pour les replacer dans leur optique la plus récente. Travail délicat, travail ingrat aussi, qui a été mené à bien avec autant de méthode que de sobriété. Sur les articulations fondamentales de la pensée de Pirenne, le point a, chaque fois, été fait, les éléments des controverses ultérieures, objectivement rassemblés, l'orientation actuelle des recherches, signalée avec brièveté et précision. Si bien que l'on se trouve donc, en